

Séance du 19 septembre 2024

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

Étaient présents : Mmes BAZIARD, CAZENAVE, DAUBAS, ETCHART, GRAUX, LOQUET, et ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LAPETRE et LETARGUA.

19-09-2024-14

Date de convocation le 05/09/2024
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Procurations 3
Votants : 15

Était absente excusée : Mme GUITTONNEAU

Secrétaire de séance élue : Mme BAZIARD

Avaient donné pouvoir : M SALFERANQUE à M CLAVÉ
M HILLOOU à Mme DAUBAS
M LAMASOU à M LETARGUA

OBJET : Convention de partenariat avec le Centre social LO SOLAN pour la mise en œuvre du projet jeunesse

Le Centre social Lo Solan accompagne la Commune dans la mise en œuvre de sa politique jeunesse notamment auprès des jeunes de 11 ans à 17 ans.

Le bilan est positif : à la rentrée 2024, le Point Jeunes compte 28 inscrits. Cet été, la fréquentation des activités a oscillé entre 11 à 18 jeunes.

Du 16 au 18 avril 2024, 6 jeunes se sont rendus à Gourette. Les jeunes moteurs de leur séjour, très motivés et engagés, ont eux-mêmes planifié leur séjour : des activités comme le ciné-débat, le micro-trottoir, le bénévolat ainsi que l'accueil d'intervenants.

Les 27 et 28 juin 2024, trois animatrices du Point Jeunes de Mont se sont rendues au groupe scolaire de Mont afin de se présenter auprès des élèves du CM2, de les informer et de prendre connaissance des démarches d'inscription.

Mercredi 3 juillet, le Point Jeunes a accueilli ses nouveaux adhérents dans son local.

Vendredi 5 juillet, deux animatrices ont proposé un pique-nique aux 15 élèves du CM2 en présence d'une dizaine de jeunes pour faire plus ample connaissance et créer du lien.

Le Point Jeunes de Mont a fonctionné, pendant l'été, du lundi 8 juillet au vendredi 2 août.

Les jeunes ont été encadrés par Jade et Sylvie. Ils ont défini le programme des activités eux-mêmes comme une veillée et nuit campée à Arance pour vivre en groupe le plaisir du camping ; une journée avec les Francs Tireurs de Mont ; une sortie rafting à Oloron et des activités aux thèmes variés pour convenir au plus grand nombre. Par ailleurs, une auberge espagnole suivie de la diffusion d'un film avec les Toustem Youens a eu lieu, le 26 juillet, à la salle des fêtes de Mont.

L'été s'est terminé par une journée à Ciboure et Socoa pour effectuer une action citoyenne de ramassage des déchets puis une sortie à Aqua Béarn pour profiter des jeux aquatiques.

Compte tenu du fait que la Mairie a payé les frais d'alimentation du Point Jeunes cet été et que le Centre social Lo Solan a perçu la participation de 2 euros par enfant pour la participation aux repas, la Commune déduira 616,55 € que représentent ces frais de la subvention annuelle.

Au vu du bilan de cette première année, la Commune propose de renouveler le partenariat avec le Centre Social et valide pour le versement d'une subvention de fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le

ID : 064-216403964-20240919-19_09_2024_14-DE



Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

ACCEPTE de verser une subvention de 35 383.45 euros au Centre Social de Mourenx
DE SIGNER une convention de partenariat ci jointe
DE PRÉCISER que les crédits sont inscrits au budget 2024

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ




Marie Christine BAZIARD
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le

S²LO

ID : 064-216403964-20240919-19_09_2024_14-DE